

Pro Senectute : pour la vieillesse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **12 (1982)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

SECRETARIATS CANTONAUX :

Genève, 3, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 49, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

Fédération vaudoise des clubs d'ânés:

Politique médico-sociale vaudoise

La 6^e assemblée statutaire annuelle de la Fédération vaudoise des clubs d'ânés (FVCA) s'est tenue au Centre paroissial de Bussigny, le 1^{er} février, sous la présidence de M. Roland Poletti, un président «qui sait mettre du cœur dans ce qu'il dit», et en présence de quelque 80 délégués et invités venus des quatre coins du canton. A maintes reprises, «Aînés» a parlé de cette fédération, de ses buts, de son rayonnement. Forte actuellement de 31 clubs, elle a accueilli depuis une année Sainte-Croix, Montreux-Le Doyen, et Avenches. En 1981, l'activité ne s'est pas ralentie: séminaires, assemblée d'information et d'échanges d'expériences à Moudon, rencontres, etc. Soulignant une fois de plus l'autonomie des clubs, M. Poletti se félicite de l'excellente collaboration apportée par Pro Senectute Vaud dont le directeur, M. Daniel Girardet, assume les res-

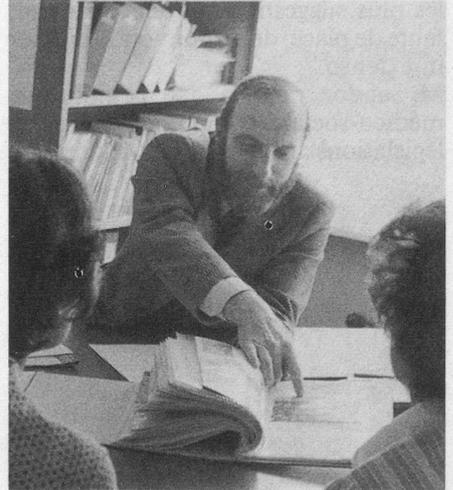
pensabilités de secrétaire général de la fédération. Dans ses remerciements les autorités ne sont pas oubliées.

Les divers rapports, activité, gestion et comptes, ainsi que le budget, sont acceptés à l'unanimité, après quoi l'assemblée passe aux élections et réélections. M. Roland Poletti, très applaudi, accepte de conserver son poste jusqu'en 1983. Même succès pour le vice-président Jean Rebeaud. Deux dames sont démissionnaires, remerciées de leur activité: M^{mes} C. Felder et C. Turrian. M^{mes} Pauli (Chavannes) et Bettex (Lussy) les remplaceront au comité.

M. Poletti annonce l'organisation d'une nouvelle assemblée d'information et de séminaires pendant l'exercice 1982-1983. Il se félicite de l'activité du Service des loisirs de Pro Senectute Vaud, notamment de «Va et redécouvre ton pays» et du «Gay Vivre», sous l'impulsion de Jean Carrel. Celui-ci annonce l'entrée dans son équipe d'un nouvel animateur, Pierre Tâche, appelé à remplacer M. Cosandier qui passe au Service aide et conseils. Jean Carrel rappelle que le Service loisirs s'apprête à fêter à Montbenon ses 10 années d'existence. Un programme séduisant est en préparation. Quant aux chorales, au nombre de 15, elles se réunissent chaque année. Leur effectif total est de 350 chanteurs. Jean Carrel souligne aussi le grand succès de l'appel de Pro Senectute en faveur du 2^e Championnat du monde de sports d'hiver pour handicapés qui a eu lieu dans les Alpes vaudoises du 8 au 18 mars. Pro Senectute Vaud a parrainé 12 fil-leuls.

Service d'aide et conseil

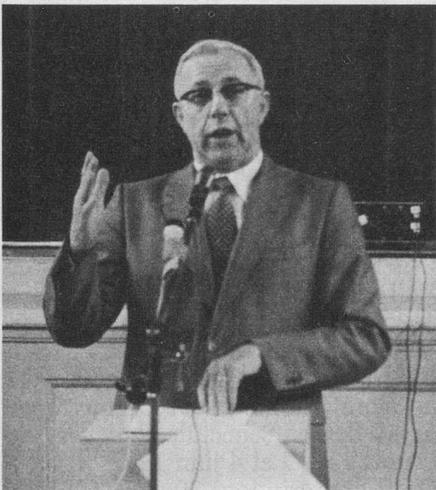
Ce service de Pro Senectute est présenté en un vivant exposé par René Quenon, son responsable. (Nous renvoyons nos lecteurs au n° 3/80 d'«Aînés» qui contient une enquête sur le sujet.) Aide et conseil complète les services sociaux officiels et privés. Son but est d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées confrontées à des problèmes de toutes sortes: juridiques, fiscaux, économiques, affectifs...



M. René Quenon.

Au niveau de la consultation, une décentralisation a été opérée, d'où plus d'efficacité. L'aide morale est la plus importante. En bref, disons que le service se charge d'une foule de démarches, de la plus simple à la plus compliquée. «Les ânés ont besoin de sécurisation», ajoute M. Quenon.

Autre activité: le placement en homes ou maisons de repos. Il s'agit là d'un travail d'orientation difficile, délicat, qui demande beaucoup de psychologie. Un placement peut être lourd de conséquences. Cette activité de placement s'effectue en collaboration avec le Département de la santé publique. Quant à l'attribution de moyens auxiliaires, de fauteuils roulants, par exemple, elle occupe aussi le service qui lui voue une grande attention, ces moyens auxiliaires devant permettre aux handicapés de rester chez eux le plus longtemps possible. Enfin, aide et conseil se charge de l'organisation de séminaires de préparation à la retraite. Pour sa part, la commission sociale de la FVCA travaille à la réalisation de quatre projets: enregistrement de livres sur cassettes pour faibles de la vue; séminaires de préparation à la retraite avec partage des responsabilités entre Pro Senectute et les clubs; mise sur pied d'une «chaîne téléphonique» destinée à augmenter la sécurité des



M. Roland Poletti, président de la FVCA.

personnes âgées isolées ou handicapées, et organisation d'un cycle de conférences à but social. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces intéressants projets.

Politique médico-sociale vaudoise

Grand moment de la journée, le magistral exposé de M. Gilbert Sandoz, chef du Service de prévoyance et d'aide sociales à l'Etat de Vaud. Une démonstration vulgarisée, claire et précise, en un mot: passionnante. De cet exposé nous extrayons les passages les plus suggestifs, tout en regrettant, faute de place, de ne pouvoir le publier in extenso.

M. Sandoz rappela que la politique médico-sociale comprend toutes les législations ayant pour but de protéger



M. Gilbert Sandoz.

la population contre le besoin en cas de maladie, d'accident, de chômage, d'invalidité, de vieillesse, de décès du chef de famille; possibilités lourdes de conséquences économiques et sociales.

Les dépenses de santé se sont situées en 1975 à Fr. 2000.— par année et par habitant. Pour apprécier leur évolution pour les années à venir, il faut tenir compte du vieillissement démographique de la population, de la diminution des horaires de travail et de la revalorisation des salaires dans les établissements sanitaires, de l'augmentation de la densité médicale, etc. Les perspectives d'avenir en matière d'évolution des coûts de la santé restent sombres. Plus que jamais la maîtrise de cette évolution est un problème politique qui concerne l'ensemble de la communauté vaudoise.

L'AVS, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1948, est une assurance populaire, fondée sur les solidarités entre jeunes et vieux, actifs et non actifs, hommes et femmes, riches et pauvres, célibataires et gens mariés. La couverture financiè-

re de l'AVS est réalisée par les cotisations des assurés et des employeurs, par un apport de la Confédération et des cantons. En 1980, la part vaudoise a été de Fr. 41 650 000.—. Une 10^e révision de l'AVS est à l'étude. Autre somme supportée par le canton de Vaud en 1980, celle relative aux prestations complémentaires: Fr. 60 820 000.— pour environ 16 000 bénéficiaires.

Chapitre assurance-maladie, à fin décembre 1980, 500 000 personnes étaient assurées dans le canton de Vaud, soit le 95,85% de la population. Depuis le 1^{er} janvier 1957, l'Etat de Vaud subventionne les cotisations d'assurance-maladie des personnes de condition modeste par la loi d'encouragement à l'assurance en cas de maladie et accidents (LEAM). En 1981, l'application de cette loi a représenté pour les finances cantonales une dépense de Fr. 14 300 000.—. Depuis le 13 décembre 1971, le canton de Vaud a introduit l'assurance-maladie obligatoire et facultative, suivant les revenus des personnes âgées de 60 ans et plus. 35 300 personnes âgées ont ainsi été assurées en 1971. A fin 1981, ce chiffre était ramené à 23 000 personnes dont la moyenne d'âge était de 79 ans. Au cours de 1980, les dépenses totales de l'assurance-maladie des personnes âgées ont représenté un montant de Fr. 84 600 000.—.

Il est intéressant de souligner que le canton de Vaud dispose d'un réseau d'établissements hospitaliers fortement décentralisé. Le 90% de la population est à moins de 20 minutes de l'hôpital le plus proche. En 1980, les dépenses totales d'hospitalisation se sont montées à 328 millions de francs. L'Etat de Vaud a pris en charge 111 millions. La modernisation du réseau hospitalier vaudois a entraîné à ce jour des dépenses de 664 millions de francs pour l'Etat de Vaud (470 millions pour le CHUV).

Enfin, sachons que la moitié des dépenses de l'Etat de Vaud est consacrée à sa politique sociale.

Au cours d'une petite réception fort sympathique, on entendit les messages de félicitations et d'encouragements de M. Wehrli, municipal à Bussigny, et du professeur Jean Wertheimer, président de Pro Senectute Vaud.

M^{me} Marguerite Perrelet, présidente de la Fédération genevoise des clubs d'ainés (24 clubs, 4000 membres), apporta le salut de son organisation.

Autre délégué genevois, M. Décosterd, souhaita quant à lui la création d'une fédération romande de clubs d'ainés...

Pourquoi pas? C'est là une musique d'avenir...

Cahier des objectifs 1981 de Pro Senectute:

Un engagement en faveur d'une vieillesse digne d'être vécue

Avec ce cahier des objectifs, Pro Senectute fait clairement part de sa volonté de tenir compte des changements continuels qui interviennent au point de vue démographique et économique et qui touchent les personnes âgées plus que les autres. Une politique moderne de la vieillesse ne peut plus actuellement se limiter à apporter une aide financière et sociale, mais elle doit tendre à ce que la vieillesse soit prête à trouver de nouvelles voies pour atteindre cet objectif.

Dans ce sens, Pro Senectute s'est fixé sept objectifs:

▲ VAUD

«Va et redécouvre ton pays»

Balade au cœur de la Broye et du Vully

Payerne par le chemin des écoliers. Un excellent repas! Une croisière d'une heure sur le lac de Morat, Avenches et les ruines romaines.

Une balade au cœur de la Broye et du Vully en car superconfortable au cours de laquelle des paysages de rêve défileront sous vos yeux...

Excursion d'une journée organisée par la Commission «Va et redécouvre ton pays» de Pro Senectute-Vaud.

Dates: 1, 2, 3 et 4 juin 1982.

Délai d'inscription: 30 avril 1982.

Assurer la qualité de la vie

Les personnes âgées doivent avoir la joie de vivre, se sentir utiles, intégrées dans la société. Elles doivent pouvoir développer toutes leurs facultés, sans soucis financiers et reconnues de la nouvelle génération. Comment y arriver? Tout d'abord par le

maintien de l'indépendance

Condition préalable la plus importante: la possibilité de rester à son domicile personnel. Dans ce but, Pro Senectute veut développer ses consultations sociales et ses services ambulants (repas apportés à domicile, aide au foyer, pédicure). Il est essentiel pour maintenir l'indépendance de

développer les facultés des personnes âgées

Pour ce faire, Pro Senectute veut étendre et encourager les possibilités d'animation, en particulier: le perfectionnement (jusqu'à et avec les Universités), la pratique de la musique (orchestres d'aînés, chœurs d'aînés, etc.), l'activité sportive (gymnastique, natation, promenades, danse) et les activités manuelles. Toutes ces activités sont excellentes pour

encourager les efforts personnels

Cela signifie avant tout un recrutement systématique de personnes âgées pour tous les domaines de l'aide à la vieillesse, par exemple: comme responsables de groupes de perfectionnement et de groupes d'animation. Par

les cours de préparation à la retraite, les personnes de 50 à 60 ans déjà seront en mesure de se prendre personnellement en charge lorsque l'heure de la retraite sonnera. Un autre objectif tend à

améliorer la situation des personnes âgées dans la société

L'image souvent négative de la vieillesse doit être combattue, en particulier par un dialogue réel entre les générations, par une meilleure présentation de la vieillesse dans les livres scolaires et les publications, par une lutte contre la «Ghettoisation» des personnes âgées et contre toutes les formes de mises sous tutelle. A l'avenir, il faudra moins entreprendre pour les personnes âgées et davantage avec elles. L'amélioration de la situation dans la société sert aussi pour

garantir la sécurité matérielle

Il est vrai que l'équation «vieux = pauvre» est dépassée. Cependant, 15% des bénéficiaires de rentes-vieillesse vivent encore aujourd'hui dans une situation économique difficile. Dès lors, Pro Senectute déploie ses efforts non seulement en faveur de la mise en place du 2^e pilier et l'amélioration des prestations complémentaires, mais également en faveur de prestations financières individuelles dans les cas difficiles, lorsque les autres moyens font défaut. Elle a besoin pour cela de subventions encore plus importantes. Enfin, Pro Senectute pèse de tout son poids pour

défendre les intérêts des personnes âgées auprès du public

Par des requêtes auprès des autorités, des initiatives et des communiqués de presse, Pro Senectute prend position en faveur des personnes âgées. Si nécessaire, elle se fait leur porte-parole dans la presse écrite et parlée, publiée de nombreux imprimés, dont sa propre revue «Zeitlupe». Elle participe au journal romand «Aînés» dans lequel elle occupe 4 pages chaque mois.



Théâtre du Jorat

Ne manquez pas le nouveau spectacle donné dans ce merveilleux théâtre: «La nique à Satan», texte d'Albert Rudhardt sur une musique de Franck Martin. Quelque 120 participants, chanteurs et acteurs. Et, à l'entracte, les traditionnelles merveilles confectionnées par les dames du Jorat!

Participez à la journée officielle de Pro Senectute-Vaud, le samedi après-midi 5 juin 1982.

Délai d'inscription: 30 avril 1982.

Renseignements et inscriptions: Pro Senectute-Vaud, rue du Maupas 51 1004 Lausanne, téléphone 021/36 17 21.

▲ JURA BERNOIS

Clubs d'aînés: ça bouge!

A Sonceboz, en janvier 1980, se constituait l'Association des clubs d'aînés du Jura bernois et Biemme romande. Deux ans plus tard et après l'assemblée générale du 25 février 1982, il vaut la peine de faire le point.

Le démarrage a été lent et décevant parfois; M. Tièche, président, dit: «Notre premier objectif a été de promouvoir la prise en charge des clubs par les aînés eux-mêmes, puis de déterminer quels sont leurs besoins, en particulier dans nos villages. Malgré nos propositions de contacts, les membres de notre comité ont rarement été

invités à visiter ces groupements isolés. D'autre part, nous nous sommes rendu compte qu'il est de plus en plus difficile d'attirer dans nos clubs les nouveaux retraités, les hommes en particulier».

Actuellement, et ça fait plaisir, deux points positifs sont à relever.

M. Rebeaud qui, le 25 février, n'a pas craint de faire le trajet de Payerne à Sonceboz et retour, retrouvera à Tavannes M. Erard, de Pro Senectute. Les aînés de la région ne pourront que profiter de la collaboration de nos amis vaudois qui ont, dans bien des domaines, plusieurs longueurs d'avance.

Du 3 au 12 septembre aura lieu, à Reconvilier, la Fête des communes du Jura bernois. L'Association des aînés y participera officiellement le 9 septembre. Une équipe du club de Reconvilier est déjà constituée.

E. H.

NEUCHÂTEL

Un nouveau but de vacances:

Douanne

Les propositions détaillées de nos vacances 1982 vous sont déjà connues, voir «Aînés» n° 3. Il s'agit :

Hôtel Ca Mimosa, Caslano, au bord du lac de Lugano du 19 au 26 juin 1982, chambre à 2 lits Fr. 390.—.

Centre de Cartigny, campagne genevoise du 23 au 31 août 1982, chambre à 2 lits Fr. 390.—.

Le Maillon, Les Chevalleyres-sur-Blonay (VD) réservé aux personnes âgées handicapées, du 28 juin au 10 juillet 1982, chambre à 2 lits Fr. 630.—.

D'autre part, grâce à Pro Senectute Suisse nous sommes à même de vous présenter un nouveau but de vacances à la **Montagne de Douanne**.

Ce centre de vacances est situé dans un magnifique paysage jurassien dominant le lac de Bièvre.

Toute la maison est accessible par ascenseur et sans barrières architecturales notoires; les handicapés légers sont acceptés sans problème.

Il s'agit d'un endroit où le sport, la détente, les contacts et l'ambiance sont assurés.

Une salle de gymnastique, une piscine couverte chauffée à 30° avec fond réglable et maître-nageur, ainsi qu'une terrasse ensoleillée et la belle nature tout autour agrémentent le séjour.

Dates: Du dimanche 23 au samedi 29 mai 1982 (7 jours).

Prix: Fr. 200.— par personne en chambre à 2 lits, avec douche et WC privés.

Ce prix comprend: la pension complète, le transport de Douanne gare au village de vacances et retour en minibus, une excursion, l'accompagnement d'une responsable, animation, programme de gymnastique quotidien, assurance accidents.

Le prix de ces vacances est très avantageux grâce à une large participation de Pro Senectute Suisse. Il est donc particulièrement adapté aux budgets limités et peut encore être réduit au besoin.

Régimes: Ils sont acceptés sans supplément de prix. Signaler le genre de régime au moment de l'inscription.

Déplacement: Chacun prend son billet CFF aller-retour jusqu'à Douanne. Le voyage se fera en groupe.

Hôtesse: Mlle D. Hofer, La Chaux-de-Fonds.

Pro Senectute: La Chaux-de-Fonds, rue du Parc 27, tél. 039/23 20 20. Neuchâtel, rue des Parcs 15, tél. 038/24 56 56.

Inscription au plus tard jusqu'au 31 mars 1982: La confirmation parviendra après réception de l'inscription.

FRIBOURG

Vacances et pèlerinage 1982

Séjour au Centre Saint-François, Delémont

Date: du lundi 10 au vendredi 19 mai.

Prix: chambre à 1 lit et pension Fr. 395.—; chambre à 2 lits et pension Fr. 375.—; supplément pour régime éventuel Fr. 30.—.

Délai d'inscription: 23 avril 1982.

Pèlerinage à Lourdes

Dans le cadre du pèlerinage inter-diocésain. Voyage en avion ou en train, pension et logement dans l'hôtel le plus proche de la Grotte.

Date du pèlerinage: en avion du 19 au 24 juillet, en train du 18 au 25 juillet.

Prix approximatif: à partir de Genève: avion Fr. 700.—; train Fr. 500.—.

Délai d'inscription: 12 juin 1982.

Séjour tessinois à Lugano

Date: du lundi 11 au lundi 18 octobre.

Prix: voyage en car confortable, excursions tous les jours, chambre à 2 lits et pension complète, tout compris Fr. 660.—; chambre à 1 lit Fr. 755.—.

Délai d'inscription: 20 septembre 1982.

Séjour de fin d'année à Ascona, Hôtel Mulino

Date: du mercredi 29 décembre au vendredi 7 janvier 1983.

Prix approximatif: chambre et pension complète: Fr. 620.—. Supplément pour chambre à 1 lit.

VALAIS

Joies de la mer: Lido di Jesolo

14 jours de vacances balnéaires à Lido di Jesolo, telle est la proposition de Pro Senectute Valais; une proposition séduisante et avantageuse.

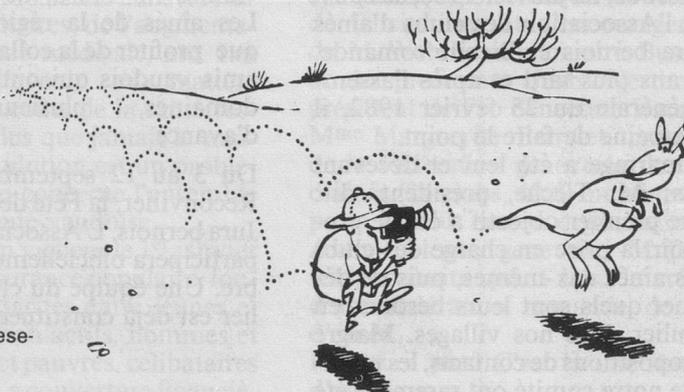
Ce séjour aura lieu du lundi 14 juin au dimanche 27 juin 1982.

Voyage en car, avec départ de Sion à 8 h. (av. Mathieu-Schiner), et prise en charge des participants dans chaque localité du parcours. Itinéraire: Aoste,

Milan, Bergame, Brembo (repas de midi), Brescia, Vérone, Padoue, Venise, Lido di Jesolo.

Hôtel: la *Regent's Hôtel* avec piscine privée. Pension complète. Chambres à 2 lits/douche. Une infirmière accompagne le voyage. **Prix t.c. Fr. 920.—** par personne (suppl. Fr. 110.— pour ch. 1 lit).

Inscriptions jusqu'au 10 mai 1982 à: **Pro Senectute, rue des Tonneliers 7, 1950 Sion, tél. (027) 22 07 41.** (L'inscription est définitive au moment du paiement au ccp 19-361, Pro Senectute Sion.) Sont admises à ce séjour les personnes âgées de 55 ans et plus. Carte d'identité valable ou passeport périmé depuis moins de cinq ans.



Sans paroles
(Dessin de Moese-Cosmopress)

«Le printemps des moins jeunes»

«Le printemps des moins jeunes», campagne traditionnelle de la Société suisse des hôteliers, permet aux personnes du troisième âge qui passent

leurs vacances dans des hôtels en Suisse de bénéficier de prix avantageux. En 1982, 240 hôtels de toutes catégories, situés dans plus de 100 localités de nos diverses régions touristiques, participent à cette campagne. Ces établissements offrent aux bénéficiaires les chambres qu'ils désirent, avec petit déjeuner, demi-pension ou pension complète, à des prix avantageux. La chambre à deux lits, petit déjeuner compris, revient en moyenne à 27-35 francs par personne. Il faut compter 8 à 12 francs de plus dans les hôtels de première catégorie. Dans la plupart des cas, il est possible de payer au moyen des chèques Reka. Selon la situation de l'hôtel, ces prix préférentiels sont valables au printemps, en automne et en hiver, voire toute l'année dans de nombreux établissements. Une réglementation spéciale est applicable au Tessin.

Tout possesseur d'un abonnement pour personnes âgées, délivré par une entreprise des transports publics, bénéficie de ces réductions. En Suisse, cet abonnement est remis aux dames de plus de 62 ans et aux messieurs de plus de 65 ans. Il ne leur coûte que Fr. 90.— (Fr. 98.— à partir de mars), au lieu de Fr. 300.—. Quant aux automobilistes, il leur suffit de présenter une pièce d'identité. Dans le cas des couples, l'un

des conjoints seulement doit avoir l'âge requis.

La nouvelle brochure trilingue peut être obtenue gratuitement aux guichets des CFF, du BLS (chemin de fer Berne-Loetschberg-Simplon) et de l'EBT (Emmental-Berthoud-Thoune), auprès des agences de voyages et des offices du tourisme, ou directement auprès de la Société suisse des hôteliers, case postale 2657, 3001 Berne.

Vous n'êtes pas aveugle...

C'est pourquoi nous sollicitons votre aide en faveur des handicapés de la vue suisses.

La scolarisation et la formation professionnelle des handicapés de la vue ainsi que la spécialisation du personnel chargé de les former sont les objectifs essentiels de l'Aide suisse aux aveugles. Aidez-nous à offrir à nos concitoyens moins favorisés une existence digne et indépendante.

«Aide suisse aux aveugles 1982», compte de chèques postaux 10-5855 à Lausanne.

Souhaitez-vous une occupation de quelques heures par jour ou par semaine?

«Assa» Annonces Suisses S.A. recherche des acquiseurs en publicité pour tout rayon de Suisse romande (ville ou village).

Formation assurée par la succursale de Lausanne.

Veillez contacter M. R. Sordet qui vous donnera tout renseignement utile au (021) 20 29 31.



les résidences kandahar

AMINONA près CRANS-MONTANA
3967 Aminona — Tél. 027/41 37 96

AVS Conditions exceptionnelles AVS

pour les personnes du 3^e âge, du 1^{er} juin au 15 octobre 1982
Des semaines de vacances - soleil - santé - promenade - air pur

-----**BON**-----

pour une documentation sans engagement

Nom : Prénom :

Rue : No :

Localité : NP :

Période :

AMINONA 1500